



Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2014 – Le Conseil d’administration de Nexans s’est réuni sous la Présidence de Frédéric Vincent le 15 mai 2014.

Sur proposition de son Président, le Conseil a décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général, confiant les premières à Frédéric Vincent et les secondes à Arnaud Poupart-Lafarge qui deviendra à ce titre dirigeant mandataire social. Cette évolution interviendra suite au Conseil qui se tiendra fin septembre 2014.

Cette décision a été prise à la demande de Frédéric Vincent et après recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et du Gouvernement d’entreprise. Cette organisation permettra à la Société et à la Direction Générale de se concentrer plus encore sur ses priorités stratégiques et mettre en œuvre le plan stratégique 2013-2015 dans les meilleures conditions possibles. Elle s’intègre dans le contexte de la transformation du Groupe. Dans cette configuration, la gouvernance dissociée assurera la continuité.

Nexans confirme avoir reçu une demande de la part d’Invexans, filiale du Groupe Quiñenco, de résiliation de l’accord du 27 mars 2011 tel que modifié par avenant du 26 novembre 2012. Le Groupe Quiñenco a demandé que cette demande soit examinée par le Conseil de ce jour.

Le Conseil a décidé d’examiner cette demande et de prendre une décision dans les 8 jours.

A propos de Nexans

Nexans donne de l’énergie à la vie par une large gamme de câbles et solutions de câblage qui permet d’accroître la performance de ses clients dans le monde entier. Les équipes du Groupe agissent comme partenaires au service de leurs clients dans quatre principaux domaines d’activités : le transport et la distribution d’énergie (réseaux terrestres et sous-marins) les ressources énergétiques (pétrole et gaz, mines et énergies renouvelables), les transports (routiers, ferroviaires, aériens et maritimes) et le bâtiment (commercial, résidentiel et centres de données). La stratégie de Nexans s’appuie sur une innovation continue des produits, des offres de solutions et de services, mais aussi sur l’implication des équipes, l’accompagnement des clients et l’adoption de procédés industriels sûrs et respectueux de l’environnement.

En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l’industrie du câble à créer une Fondation d’entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l’accès à l’énergie pour les populations défavorisées à travers le monde.

Présent industriellement dans 40 pays et avec des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2013, Le Groupe a réalisé un chiffre d’affaires de 6,7 milliards d’euros.

Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d’informations : www.nexans.com

Contacts :

Presse

Angéline Afanoukoe Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12 Angeline.afanoukoe@nexans.com

Relations Investisseurs

Michel Gédéon Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31 Michel.gedeon@nexans.com